

10 milliards d'euros de coupes budgétaires :

les salarié·es, les services publics et la transition écologique dans le viseur

Un décret publié ce 22 février au Journal officiel **annule**, pour 2024, **10 Milliards d'€ de crédits au budget de l'État**. Le gouvernement ne touche pas aux plus de 160 Mds d'€ de cadeaux fiscaux et de baisses de cotisations sociales accordées aux patrons, il préfère continuer de faire payer les salarié·es, les retraité·es, les jeunes et privé·es d'emploi. Il faut souligner que ce train de mesures austéritaires passe par décret, contournant ainsi une nouvelle fois le contrôle démocratique du Parlement.

1,1 milliard en moins pour le ministère du Travail, affaiblissant notamment les missions de contrôle. Bercy décide aussi de mettre en place une participation forfaitaire à la charge des salarié·és qui souhaiteraient se former par le biais de son compte personnel de formation (soit un reste à charge équivalent à 10% du prix des formations).

2,1 milliards en moins pour le ministère de l'Écologie, particulièrement ciblé, confirmant l'orientation productiviste du gouvernement au détriment de la santé et des impératifs environnementaux.

Dans nos champs fédéraux, essentiels à une politique de progrès social, les politiques et services publics vont à nouveau payer un lourd tribut.

Dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, le Projet de Loi de Finances 2024 présenté à l'automne, annonçait seulement une augmentation de seulement 818 M€, soit + 3,1% en euros constants, bien en dessous du niveau de l'inflation sur 2023 (4,9% selon l'INSEE). L'annulation tape encore plus fort et prévoit pour les trois programmes du MESR **une diminution de 588,3 M€**. **Au total, ces coupes budgétaires représentent 72%** de la magnifique "hausse" en trompe-l'œil annoncée en grande pompe par gouvernement et ministre en septembre dernier !

Notamment, le programme 231 - Vie étudiante (3,3 Mds€) se voit amputé de 125,1 M€, soit près de 4%.

Pour la MIREs (Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur) dans sa globalité, qui inclut également par exemple la recherche spatiale ou la recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables, autant de domaines où la recherche publique devrait être largement soutenue pour répondre aux urgences

climatiques, écologiques, énergétiques..., l'amputation atteint presque le milliard d'€ (904 247 682 €) !

Bref, il ne va bientôt plus rien rester pour faire fonctionner le service public de l'ESR : pas de quoi augmenter des capacités d'accueil pour les néo-bacheliers depuis plusieurs années déjà, même pas de quoi payer cette année les pourtant si maigres augmentations du point d'indice, pas de quoi rénover des bâtiments en ruine, pas de quoi faire tourner la recherche ! Pourtant, Macron osait affirmer le 7 décembre 2023 : "On a mis plus d'argent dans la recherche".

Le ministère de l'Éducation nationale est aussi maltraité, car il doit rendre 692 millions d'euros ! Cette baisse massive se fera principalement sous la forme d'emplois : 2620 postes d'enseignant-es sont supprimés dans le 1er degré public, 1740 dans le second degré public et 1760 postes dans le privé. Alors que le ministère se vante de vouloir lutter contre le harcèlement et de promouvoir l'École inclusive, 4600 postes d'AED et AESH qui sont purement et simplement annulés.

Pour en finir avec la fuite en avant austéraitrice destructrice des droits sociaux et des services publics, la FERC-CGT appelle à agir partout dans l'unité la plus large possible. Prenons exemple sur nos collègues du 93 qui ont listé leurs besoins et portent leur plan d'urgence auprès de la population !

Des solutions de financement existent, la CGT les porte depuis des années : conditionnalité des aides publiques - 200 milliard d'euros ! - Fin du Crédit impôt recherche ! Retour de l'ISF ! Lutte contre l'exil fiscal ! Bilan des 4 milliards d'aide à l'apprentissage !

La FERC-CGT appelle par conséquent l'ensemble des personnels de la Fonction publique à se mobiliser par tous les moyens, dont la grève, dès le 19 mars et à se réunir en AG pour débattre des suites à donner à la mobilisation !

Montreuil, le 14 mars 2023